



Challenge Inter Clubs FSGT

Dimanche 4 Décembre 2022

Tirs de la Saint Nicolas la Fête de Noël des Archers FSGT

À l'Arc Club de Strasbourg Salle du bon pasteur

REGLEMENT

Le challenge Inter Clubs FSGT d'Alsace / Franche Comté qui est en fait la fête de Noël des archers FSGT se déroulera pour cette saison 2022 – 2023

avec le règlement suivant :

Salle accessible dès 8h15 Greffe 8h30 1^{er} départ 9h / 9h15

TIRS en 2 PARCOURS de 6 cibles maximum (groupes et répartition établis suivant le NB d'inscriptions)

1- groupes de Juniors + Adultes 2- groupes de Poussins à Cadets 3- CH1/CH2

* effectués sur blasons animaliers à une distance variable et inconnue, pour

Poussins à Cadets : 5 à 15m Juniors/Adultes : 10 à 15m

* blasons animaliers comportant 2 zones de marquage de points

1) zone "tué" 15 points 2) zone "blessé" 10 points en dehors = paille 0 pt

* 2 parcours = en 1 volée de 3 flèches sur la cible, en A/B/C- D/E/F puis on passe à la cible suivante,

* par groupes tournants sur les cibles :

Au départ : chaque groupe se met en face d'une cible : 1er groupe : cible 1, = 2^e : groupe cible 2 etc. s'il y a plus de 6 groupes, les suivants se mettent en attente en 7, 8, 9^{ème} position, selon le cas...

* Comptabilisation des points : afin de donner les mêmes chances à tous les archers / clubs, des points de handicap sont défalqués des résultats individuels pour les catégories suivantes ;

Arc à poulies : -50 pts C4 : -30Pts C3 : -20pts

1) Challenge INTER CLUBS Club au plus grand total des 3 meilleurs résultats Adultes / Jeunes

2) Challenge INTER CLUBS Poussins à Cadets par équipe de club aux 3 meilleurs résultats

3) Challenge INTER CLUBS Archers Handicapés au meilleur résultat

Pendant le décompte des résultats, une animation permettra de remporter un trophée supplémentaire.

Tout litige est réglé souverainement par les arbitres de la rencontre qui établiront les résultats.

La réglementation technique fédérale de tir à l'arc est à respecter.

Les archers se placent **sur le pas de tir avec seulement 4 flèches marquées.**

Tout archer doit **présenter sa licence FSGT** de l'année en cours à son enregistrement à l'arrivée.

Inscriptions aux tirs : Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets 3 € Juniors/Adultes 5 €

Apéritif dinatoire : 5 €

Remise des Challenges Inter Clubs FSGT vers 12h45 /13h

Date limite d'inscription IMPERATIVE mercredi 23 novembre 2022

Inscriptions avec le règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'ACS

Les inscriptions sont regroupées par club et transmises à arc_strasbourg@yahoo.fr
Le règlement par chèque devra être fait par regroupement club et remis le jour de la compétition

Tout archer par son inscription déclare se conformer aux modalités et règlement fixés ci-dessus